

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE





CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1^{er} septembre 2022.

Table des matières

Article 1.	Objet des conditions générales de vente.....	2
Article 2.	Conditions générales d'accès au Club.....	2
Article 3.	Vestiaires.....	2
Article 4.	Aptitudes physiques.....	2
Article 5.	Collecte des données	3
Article 6.	Tarifs.....	3
Article 7.	Résiliation de l'adhésion	3
Article 8.	Assurances	4
Article 9.	Données personnelles.....	4
Article 10.	Droit à l'image	4



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1^{er} septembre 2022.

ENTRE

Le membre adhérent usager

ci-après désignée "L'adhérent"

d'une part,

ET

L'Association BOXE ET CULTURE BAGNO LAISE, sise 831 avenue du Commando Vigan Braquet, G3, 30200 Bagnols-Sur-Cèze, représentée par Mr PROFETA Clément, Président,

ci-après désignée "Le Club"

d'autre part,

Article 1. Objet des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente (CGV) du Club BOXE ET CULTURE BAGNO LAISE régissent les relations contractuelles entre ledit Club et le membre adhérent usager au Club.

L'adhésion du membre au Club implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve du membre aux présentes CGV, les autres documents (flyers, site web, brochures) n'ayant qu'une valeur informative.

Les présentes CGV peuvent être modifiées sans préavis par le Club.

Article 2. Conditions générales d'accès au Club

Les horaires d'ouverture du Club sont communiqués oralement et par flyer en début d'année sportive lors de l'inscription de l'adhérent. Ils sont par ailleurs affichés sur le site internet du Club à l'adresse suivante :

www.boxeetculturebagnolaise.fr

La direction du Club se réserve le droit de modifier les horaires pour des raisons particulières (congés, maladies, périodes scolaires, épidémies, événements imprévus, modification de planning, etc.)

Article 3. Vestiaires

Les affaires personnelles des adhérents sont obligatoirement placées dans les vestiaires avant le début de la pratique sportive ; le Club décline toute responsabilité en cas de vol et permet de laisser les objets de valeurs à l'accueil.

Article 4. Aptitudes physiques

Toute personne souhaitant adhérer au Club en tant que « membre adhérent usager », communément dénommé « client » de l'association doit préalablement remplir un dossier d'inscription en ligne sur le site internet de l'Association comprenant les quatre pièces suivantes :

- Un Questionnaire Sport -18 ans ou un Questionnaire Sport +18 ans à conserver.
- Une Attestation Sport à produire ou un Certificat Médical à produire si au moins une réponse "oui" a été cochée.
- Une photographie récente.
- Le règlement de l'adhésion par carte bancaire uniquement.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1^{er} septembre 2022.

- Les documents relatifs aux conditions sanitaires en vigueur, si obligation faite par décision législative ou réglementaire.

Les dossiers d'adhésion doivent impérativement être complets à l'inscription.

L'adhésion en cours d'année reste possible, au prorata des mois écoulés au jour de l'adhésion, sous réserve des places disponibles.

L'adhésion peut être accordée ou refusée sur décision du Directeur Général, tel que cela est mentionné dans les statuts associatifs.

Article 5. Collecte des données

L'adhésion au Club est réalisée par l'intermédiaire du site internet qui collectera les données suivantes et nécessaires à l'inscription :

- Nom et prénom.
- Date et lieu de naissance.
- Adresse.
- Numéro de téléphone.
- Adresse électronique.
- Certificat médical ou attestation QS-SPORT.

Article 6. Tarifs

Le Club propose 3 tarifs pour une adhésion annuelle comprenant 2 entraînements par semaine :

- Enfants de 6 à 12 ans : 140 €.
- Adolescents de 13 à 17 ans : 190€.
- Adultes après 18 ans : 240 €

Le Club propose 2 tarifs à la séance, sans adhésion annuelle :

- Cours particulier-coaching : 1 personne : 10 €/séance.
- Cours collectifs Cardio-boxe, maxi 14 personnes : 5 €/séance.

L'adhésion au Club est valable pour la saison sportive en cours du 1^{er} septembre de l'année civile en cours au 31 août de l'année civile suivante, soit 9 mois d'activité, hors vacances scolaires.

Le paiement de l'adhésion est effectué par carte bancaire essentiellement. Un paiement par chèque peut exceptionnellement être accordé après examen du cas particulier.

Le Club ne procède à aucun remboursement pour quelque motif que ce soit, chaque adhérent bénéficiant de 2 essais gratuits préalablement à son adhésion.

Article 7. Résiliation de l'adhésion

Le Club pourra résilier l'adhésion de l'adhérent à tout moment, sans préavis, ni indemnités en cas d'irrespect manifeste des règles élémentaires de savoir-vivre, à savoir :

- Rixes, injures, insultes, comportements agressifs, incivilités, tout acte pénalement sanctionnable.
- Comportement inconvenant ou dangereux, raciste, xénophobe, sexiste et/ou discriminant au sens des dispositions du Code du travail et du Code pénal.
- Propos désobligeants, injurieux ou diffamatoires envers les autres membres adhérents ou les animateurs dispensés lors des activités du Club ou via les réseaux sociaux.
- Infraction aux statuts et règlement intérieur du Club.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1^{er} septembre 2022.

- Toute action de nature à porter préjudice, directement ou indirectement, aux activités du Club ou à sa réputation, à ses intérêts moraux et matériels.
- Détérioration du matériel.

Article 8. Assurances

Le Club est assuré en Responsabilité Civile Générale chez ALLIANZ ASSOCIA PRO, place du Posterlon, 30200 BAGNOLS-SUR-CÈZE sous le numéro 59942431.

L'assurance du Club ne couvrant que les dommages engageant sa responsabilité, l'adhérent doit obligatoirement contracter une assurance le couvrant des dommages qu'il pourrait causer à un tiers.

Article 9. Données personnelles

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en vigueur dans l'Union Européenne depuis le 25 mai 2018, l'adhérent dispose d'un droit d'accès de modification et de suppression des données personnelles le concernant. Il peut exercer ce droit en adressant :

- Un courrier postal à l'adresse : Boxe et Culture Bagnolaise, bâtiment G3, 831 avenue du Commando Vigan Braquet, 30200 BAGNOLS-SUR-CÈZE.
- Un courrier électronique à : contact@boxeetculturebagnolaise.fr

Article 10. Droit à l'image

L'adhérent est informé que des photos, des films et tout autre support papier ou électronique peuvent être réalisés lors des activités sportives du Club. L'adhérent, sauf opposition expresse de sa part, autorise le Club à divulguer, diffuser, publier ou exploiter toutes prises de vues aux fins de publicités, promotions ou illustrations du Club, en extrait, en intégralité ou modifiées.

Fait à Bagnols-Sur-Cèze, le 1^{er} septembre 2022

PROFETA Clément
Président

MENARDO Christian
Secrétaire